

**COUR DU BANC DU ROI**

**Centre de** \_\_\_\_\_

ENTRE :

requérant(e)/locateur (locatrice)

- et -

intimé(e)/locataire

---

**BREF DE MISE EN POSSESSION**

---

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*(nom, adresse et numéro de téléphone de la partie qui dépose le bref)*

**COUR DU BANC DU ROI****Centre de** \_\_\_\_\_

ENTRE :

requérant(e)/locateur (locatrice)

- et -

intimé(e)/locataire

**BREF DE MISE EN POSSESSION**AU SHÉRIF DU CENTRE \_\_\_\_\_  
(nom du centre judiciaire)

En vertu d'une ordonnance rendue par le présent tribunal le \_\_\_\_\_ en  
(date de l'ordonnance)  
faveur du (de la) requérant(e), nous vous enjoignons de pénétrer sur le bien-fonds et dans les  
locaux situés au \_\_\_\_\_, puis de donner sans  
(adresse ou description du bien-fonds et des locaux faisant l'objet du bref)  
délai la possession de ce bien-fonds et de ces locaux au (à la) requérant(e) ou à son mandataire  
attitré ou à son procureur.

**OU**

En vertu d'un ordre de reprise de possession rendu sous le régime de la *Loi sur la location à  
usage d'habitation* le \_\_\_\_\_ en faveur du (de la) locateur (locatrice), nous  
(date de l'ordre)  
vous enjoignons de pénétrer dans l'unité locative située au \_\_\_\_\_,  
(adresse de l'unité locative)  
puis de donner sans délai la possession de cette unité locative au (à la) locateur (locatrice) ou à  
son mandataire attitré ou à son procureur.

\_\_\_\_\_  
DateDélivré par \_\_\_\_\_  
Registraire adjoint(e)\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
(adresse du greffe)

**À LA DISCRÉTION DU SHÉRIF**, les shérifs adjoints, les officiers de shérif, les agents de police et les autres agents de la paix du Manitoba accomplissent les actes qui sont nécessaires à l'exécution de la présente ordonnance ou du présent ordre. À cette fin, ils ont le pouvoir de pénétrer sur tout bien-fonds ou dans tout local.